

AVIS PUBLIC - ERRATUM

AVIS PUBLIC EST DONNÉ qu'une erreur s'est glissée dans la parution de l'avis public du 9 avril 2026 relatif à l'adoption du règlement numéro **RCA08-08-0001-182**.

Veillez prendre note que l'avis public aurait dû préciser ce qui suit :

« Ce règlement entrera en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ».

Fait à Montréal, le 17 avril 2026.

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement